

**PREFECTURE DE LA MOSELLE
BILAN D'ACTIVITE DE LA CDAC POUR 2011**

DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
11/01	63	MOULINS LES METZ : Création d'un ensemble commercial « Retail Park Waves » d'une sv totale de 38 524 m ² comprenant une jardinerie de 6 000 m ² , les enseignes CONFORAMA de 4 500 m ² , MILONGA de 1 200 m ² , C&A de 1 325 m ² , CULTURA de 2 650 m ² ainsi que 21 moyennes surfaces spécialisées en équipement de la personne, équipement de la maison, en culture loisirs et jouets totalisant 21 495 m ² et 5 boutiques totalisant 1 354 m ² par la SCI ARNOLD PROMOTION.	Autorisé par 7 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 9 votants	RECOURS JUGE IRRECEVABLE PAR LA CNAC
04/02	64	AUGNY : Création d'un magasin à l'enseigne BEMER MUSIQUE de 451 m ² de surface de vente par la SA BEMER MUSIQUE	Autorisé par 7 voix pour, 1 abstention sur 8 votants	
22/02	65	SARREBOURG : Création d'un magasin DECATHLON d'une surface de vente de 2 490 m ² par la SAS DECATHLON	Autorisé par 10 voix sur 10 votants	
22/02	66	BETTING : Extension de l'ensemble commercial E.LECLERC d'une surface de vente totale de 1 721 m ² comprenant l'extension de la jardinerie E.LECLERC de 987 m ² et l'extension de la galerie marchande de l'hypermarché E.LECLERC de 734 m ² par la SA FREYDIS.	Autorisé par 8 voix sur 8 votants	
09/03	67	GUENANGE : Création d'un supermarché INTERMARCHÉ de 2 120m ² , d'une cellule boulangerie de 65 m ² et de trois boutiques d'une surface de vente totale de 219 m ² , par la modification substantielle apportée au projet autorisé le 22 avril 2010 à Guénange par la SCI ARTEMIS.	Autorisé par 7 voix sur 7 votants	
09/03	69	BOULAY : Création de trois bâtiments commerciaux comprenant deux cellules dédiées à l'équipement de la personne de 1 088,90 m ² et 337,70 m ² , une cellule dédiée à l'équipement de la maison de 560 m ² , un magasin de textile à l'enseigne ZEEMAN de 264,10 m ² , un magasin d'optique de 135,25 m ² ainsi que deux commerces non-alimentaires de 166,50 m ² et 183,90 m ² , pour une surface de vente totale de 2 737 m ² par la SNC IMMOBILIERE DE LA NIED	Autorisé par 8 voix sur 8 votants	
15/03	70	FAMECK : Création d'un magasin de bricolage BRICOCASH de 4 990 m ² de surface de vente totale par la SNC IMMO MOUSQUETAIRES EST	Autorisé par 7 voix sur 7 votants	
24/03	71	SAINT-AVOLD : Création d'un magasin à l'enseigne DEFIMODE d'une surface de vente de 918 m ² à par la SARL JLSV	Autorisé par 8 voix sur 8 votants	
24/03	72	METZ : Création d'un ensemble commercial par restructuration du grand magasin Galeries Lafayette d'une surface de vente	Autorisé par 8 voix pour, 1 abstention sur 9	

		totale de 13 348 m ² par la société Mall & Market pour le compte des Grands Magasins Galeries Lafayette	votants	
07/04	73	AUMETZ : Création d'un ensemble commercial de 17 341 m ² de surface de vente comprenant un magasin Bricomarché-Bâtimarché de 7 653 m ² , une galerie marchande regroupant 19 enseignes de 6 430 m ² dont un supermarché ALDI, un ensemble de 4 bâtiments totalisant 3 219 m ² de surface de vente ainsi qu'un magasin à l'enseigne Le Royaume du Pneu de 39 m ² de surface de vente, à AUMETZ, par la SA FOUR PROPERTIES et la SA FIRST INVESTMENTS	Autorisé par 9 voix sur 9 votants	Les deux sociétés ont renoncé au bénéfice de l'autorisation de la C.D.A.C. La C.N.A.C., enjointe par le Conseil d'Etat à réexaminer le dossier, n'a, donc, plus de raison de statuer sur les trois recours
21/04	74	IMLING : Création d'un magasin à rayons multiples et à prédominance alimentaire 321 DESTOCK de 421 m ² de surface de vente	Autorisé par 7 voix sur 7 votants	
21/04	75	HAUCONCOURT : Création d'un ensemble commercial de 2 150 m ² de surface de vente	Autorisé par 6 voix pour, 1 contre, 1 abstention	
12/05	76	SARREBOURG : Extension d'un ensemble commercial "Les Terrasses de la Sarre" de 740 m ² de surface de vente	Autorisé par 5 voix sur 5 votants	
12/05	77	SARREBOURG : Requalification d'une surface de vente commerciale à l'enseigne CARREFOUR MARKET au centre commercial "Les Terrasses" et extension de sa surface de vente de 610 m ²	Autorisé par 6 voix sur 6 votants	
12/05	78	AUGNY : Création d'un magasin de sport et de loisirs AS Adventure d'une surface de vente de 2 170 m ²	Autorisé par 5 voix sur 5 votants	
31/05	79	MOULINS-LES-METZ : Modification d'enseignes entraînant la modification de la surface de vente de 3 500 m ² sur un total de 5600 m ² de surface de vente d'un ensemble commercial de la ZAC des Gravières	Autorisé par 7 voix, 1 abstention sur 8 votants	
31/05	80	AUGNY : Création d'un magasin à l'enseigne CUISINES SCHMIDT de 550 m ² de surface de vente	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants	
31/05	81	HAUCONCOURT : Création d'un magasin de chaussure à l'enseigne ANNA MORATI de 143 m ² de surface de vente	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
08/07	83	RETTEL : Création d'un magasin à l'enseigne «POINT VERT» de 1 310 m ² de surface de vente.	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
05/09	85	AMNEVILLE : Création d'un ensemble commercial «Le Marché des Thermes» de 12 955 m ² de surface de vente	Autorisé par 7 voix pour et 1 abstention sur 8 votants	DECISION DE LA CNAC DU 07-12 AUTORISANT LE PROJET
13/09	84	FORBACH : Création d'un ensemble commercial par réhabilitation d'un bâtiment commercial de 2 990 m ² de surface de vente par la société CINA	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
13/09	86	HAUCONCOURT : Création d'un magasin	Autorisé par 8	

		de vente et pose de cuisines équipées, mobilier et accessoires à l'enseigne ARREX Les Cuisines de 200 m ² de surface de vente	voix pour sur 8 votants	
03/10	87	MONDELANGE : Création de 2 cellules commerciales de 4 500 m ² de surface de vente - Tranche 2 du Lotissement Commercial de la Sente	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
03/10	88	HAUCONCOURT : Création d'un magasin de vente et pose d'appareils de chauffage de 200 m ² de surface de vente	Autorisé par 7voix pour sur 7 votants	
03/10	89	THIONVILLE : Extension de 3 400 m ² de la surface de vente de l'ensemble commercial GERIC	Autorisé par 10 voix pour sur 10votants	
17/10	90	OETING : Extension de 1 630 m ² de surface de vente du magasin alimentaire à l'enseigne SUPER U	Autorisé par 6voix pour sur 6 votants	
29/11	92	SARREBOURG : Création d'un centre commercial de 618 m ² de surface de vente	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
09/12	95	MOULINS-LES-METZ : Création d'un complexe cinématographique de 6 salles et 892 fauteuils	Refusé par 5 voix contre sur 8 votants- 2 voix pour et 1 abstention	